

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'une assemblée générale annuelle et extraordinaire (l'« **assemblée** ») des actionnaires de Les Métaux Canadiens Inc. (la « **Société** ») se tiendra aux bureaux de Dentons Canada Inc. situés au 1 Place Ville-Marie, Suite 3900, Montréal, Québec, H3B 4M7, le 30 janvier 2015 à 15:00 (heure locale), aux fins suivantes :

- 1) recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2014, ainsi que le rapport d'audit s'y rapportant;
- 2) élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
- 3) nommer Raymond Chabot Grant Thornton, à titre d'auditeurs de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
- 4) examiner et, s'il est jugé approprié, ratifier le règlement administratif no 1-2014 relatif au préavis, dont le texte intégral est reproduit à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 22 décembre 2014 (la « **circulaire** »); et
- 5) traiter de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée et d'y voter si vous êtes un actionnaire de la Société à la fermeture des bureaux le 22 décembre 2014 (la « **date de clôture des registres** »). La circulaire donne des renseignements additionnels sur les questions devant être traitées à l'assemblée et elle est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Montréal (Québec), le 22 décembre 2014

### SUR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*(s) Stéphane Leblanc*  
Stéphane Leblanc  
Président

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION INVITE CHAQUE ACTIONNAIRE À ASSISTER PERSONNELLEMENT À L'ASSEMBLÉE. PAR CONTRE, SI VOUS NE POUVEZ ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE, VOUS POUVEZ Y ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR UN FONDÉ DE POUVOIR. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE QUE CE FONDÉ DE POUVOIR SOIT ACTIONNAIRE POUR AGIR EN CETTE QUALITÉ.**

**UN FORMULAIRE DE PROCURATION EST JOINT AUX PRÉSENTES ET VOUS VOUDREZ BIEN LE REMPLIR, LE DATER, LE SIGNER ET NOUS LE RETOURNER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE À L'ATTENTION DE COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA, 100 UNIVERSITY AVENUE, 8IÈME ÉTAGE, TORONTO, ONTARIO, M5J 2Y1, AVANT 17 HEURES, HEURE DE L'EST, 28 JANVIER 2015. LES DROITS DE VOTE AFFÉRENTS À VOS ACTIONS SERONT EXERCÉS CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS FIGURANT SUR LE FORMULAIRE DE PROCURATION.**